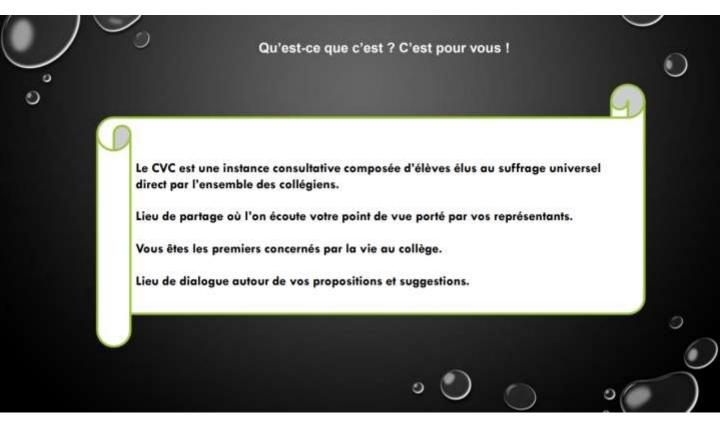
CVC = Conseil de Vie Collégienne

Il se compose d'au moins 10 élèves élus au suffrage universel par leurs camarades (au moins deux élèves par niveau / 4 en 3e) et d'adultes de l'établissement (Mme Redondo, Mme Sappa et des enseignants pour vous accompagner dans vos projets).



Fréquence : environ une réunion par mois.

Quelques actions réalisées l'an dernier par les élèves : Collecte pour la banque alimentaire.

Collecte de jouets à Noël pour les enfants hospitalisés.

Club débat.

Goûter de Noël.

Bal des 3e.

Echange de lettres avec une maison de retraite. Décoration / affichage dans le collège.

Tu veux faire bouger ton collège ! Dépose ta candidature à la CPE avant le 25 septembre

Je peux faire des propositions pour améliorer la vie au collège Je participe aux décisions prises dans l'établissement

J'interviens auprès des autres collégiens Je collaboreà un projet pour l'intérêt commun

Des questions?
Des hésitations?

Les adultes me conseillent et m'écoutent

académie Berdeaux L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTERI DE L'ENSER NEMENY SUPEREIUN Collège Jean Moulin

Elèves élus au CVC

1ère édition CVC 2022-2023 Résultats du vote

39 voix



44 voix



Victoria Baran 3C

Naya Ferdinande 3C Amaia Pestourie 3D Lina El Harrag 3B



62 voix

Paolo Basque 4C Corentin Bringtown 4C

Joshua Balla 5C



Lola Joachim 5C



Léonie Pestourie 6A



Elsa Marchegay 6C

SI TU AS DES QUESTIONS SUR LE CVC, TU PEUX T'ADRESSER A EUX

MA PROFESSION DE FOI

POUR CANDIDATER AU CVC (Conseil de Vie Collégienne) en binôme (titulaire + suppléant)

Définition: Une profession de foi est un document dans lequel un candidat à une élection présente son **programme**, ses **convictions**, ses **projets**.

Pour les élections au CVC (Conseil de la Vie Collégienne), ta profession de foi sert à te faire connaître auprès des autres élèves de ton collège afin de leur donner envie de voter pour toi. Alors, comment faire ?

Les électeurs sont tous collégiens, comme toi ! Il te faut donc choisir un style et un vocabulaire adaptés, capables d'accrocher les électeurs et de leur donner envie de voter pour toi.

Ta profession de foi n'a pas besoin d'être très longue, mais il faut qu'elle soit claire et si possible originale. Quoi qu'il en soit, il faut qu'on y trouve :

- Des infos personnelles :
 - Ton nom, ton prénom, ta classe;
 - Tes centres d'intérêt;
 - L'expérience que tu as éventuellement acquise ;
 - Quelques infos sur ton suppléant car n'oublie pas : vous formez un duo !
- Ton programme :
 - Tes idées, tes projets doivent être présentés aux électeurs : c'est sur cette base, qu'ils décideront de voter pour toi !
 - Tu peux aussi présenter la façon dont tu envisages, au cours de ton mandat, de solliciter l'avis des collégiens et de leur rendre compte de ton action au CVC.

Et n'oublie pas de soigner la présentation : Invente un slogan, ajoute une photo ou une illustration pour personnaliser ta profession de foi et la rendre attrayante aux yeux de tes électeurs.

A REMETTRE A Mme SAPPA (CPE) avant le lundi 25 septembre. Les élections auront lieu la semaine du 2 au 6 octobre.